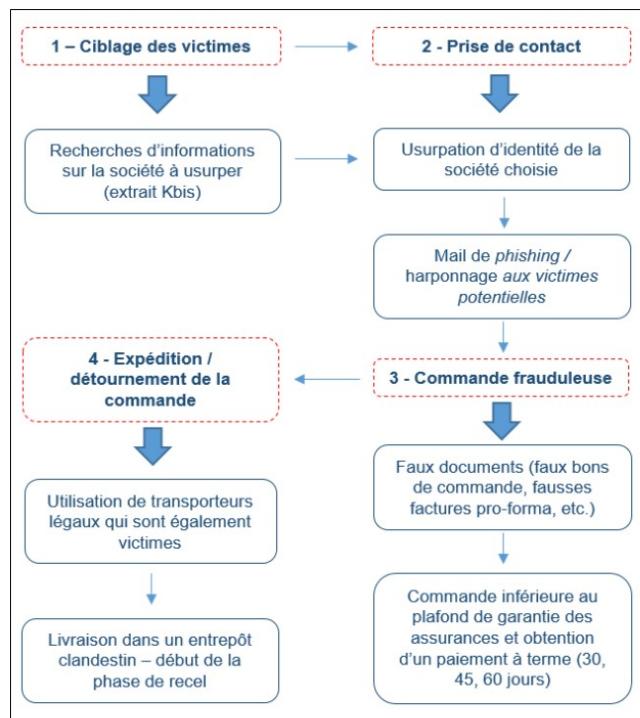




ALERTE ESCROQUERIE

La gendarmerie attire votre attention sur une recrudescence des escroqueries au « détournement de fret » au préjudice de personnes morales. Concernant la filière viti-vinicole, l'ensemble des acteurs commerciaux est impacté : les négociants, les châteaux, les sociétés de transport etc.

Principe : Les escrocs approchent les entreprises par « harponnage » (spear-phishing), dont la méthode est schématisée ci-dessous, et agissent en fonction des réponses reçues. Ils échangent ensuite par courriel et téléphone, en français et/ou en anglais et ont recours à des techniques classiques d'usurpation d'identité de personnes morales par utilisation de fausse adresse e-mail avec identité approchante ou faux documents.



Recommandations

Pour faire face à ces faits, nous vous recommandons **la plus grande prudence en cas de contact par mail**, y compris lorsqu'ils sont envoyés par des noms de sociétés avec lesquelles vous êtes habitués à collaborer et nous vous invitons à vérifier l'identité de vos interlocuteurs :

- en consultant le site internet officiel de votre partenaire et en y vérifiant les numéros de téléphone et identité des collaborateurs lorsque le site les propose,
- effectuer un contre appel auprès de la société requérante via leurs coordonnées officielles en s'assurant que la commande a bien été passée par elle.

Si vous êtes victime de ces faits, nous vous invitons, en plus de vos démarches habituelles à nous contacter via l'adresse mail reseauvin-rgna@gendarmerie.interieur.gouv.fr ou par l'intermédiaire de vos syndicats.